



ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

RÉUNION DU 30/07/2021

RAPPORT/DAF /N°110953

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF DE LA RÉGION POUR L'EXERCICE 2020

Le Compte Administratif de la Région pour l'exercice 2020, qui est présenté à votre approbation, est la traduction budgétaire du bilan d'activités de notre collectivité pour l'exercice 2020.

Objet : Compte Administratif de la Région pour l'exercice 2020

Le Compte Administratif de la Région pour l'exercice 2020, qui est présenté à votre approbation, est la traduction budgétaire du bilan d'activités de notre collectivité pour l'année 2020. Celle-ci constitue une année exceptionnelle dont le contexte vous sera présenté ci-après.

Néanmoins, il convient en préambule d'attirer l'attention de l'assemblée régionale sur les points d'alerte du Compte Administratif 2020 :

- la poursuite de la diminution du niveau d'épargne brute depuis trois ans,
- la dégradation de la capacité de désendettement qui atteint 11,7 années soit un niveau proche du plafond imposé par les partenaires financiers (12 ans),

I) LE CONTEXTE

A titre de rappel, l'activité budgétaire et financière de la Collectivité a été rythmée par les éléments suivants :

- l'impact de la pandémie mondiale due au nouveau virus nommé SARS CoV-2 dit COVID-19

La collectivité a mis en place un plan exceptionnel de soutien de près de 120M€ comprenant des mesures sociales et sanitaires pour la population et des mesures d'urgence fortes pour les entreprises. Les crédits du budget primitif 2020 ont donc été redistribués pour permettre l'exécution de ce plan de relance régional.

- la suspension des obligations du contrat de confiance Région Réunion / État

Le sauvetage de l'économie a pris le pas sur l'orthodoxie budgétaire à tous les niveaux : pour les collectivités, les contrats de confiance dits « contrats de Cahors » n'ont pas été reconduits en 2020 dans le contexte de crise car il fallait permettre aux collectivités d'engager des dépenses urgentes de soutien à la population et à l'économie sans subir la contrainte de la norme encadrant les dépenses réelles de fonctionnement.

- La mise en œuvre des billets de trésorerie (NEU CP)

La Région Réunion a eu recours au programme NEU CP de 150 M€ (ex billets de trésorerie). Cette autorisation d'émission de titres initiée en 2018, autorisée et activée en 2019 auprès de la Banque de France, a permis de palier aux besoins à court terme de trésorerie. Ce nouvel outil de gestion en partenariat avec le Groupe Crédit Agricole (CA-CIB) a produit des intérêts en faveur de la Collectivité à hauteur de 330 838,29 euros.

- La notation de la dette à long terme

L'actualisation annuelle de la notation de la dette long terme de la Région est effectuée depuis 2018 par l'agence Fitch. Les revues de projet de la notation ont été bousculées du fait de la crise sanitaire et le déplacement sur place du cabinet n'a pas pu se réaliser. Les travaux se sont donc tenus en distanciel. Aussi en décembre 2020, Fitch a attribué à la Région Réunion les notes suivantes :

- pour le long-terme : la note « A- » avec un retour à une perspective stable
- pour le court-terme : la note « F1 »

Le cabinet FITCH précise cependant qu'il veillera particulièrement aux ratios de la collectivité. Les indicateurs de bonne gestion seront observés dont le non dépassement de la capacité de désendettement à 12 ans et le niveau d'épargne brute qui traduit la capacité de la collectivité à conserver des marges de manœuvre. Une vigilance sera faite également sur les satellites de la collectivité dont la SEMATRA.

- Les travaux liés à l'expérimentation de la certification des comptes

En octobre 2020, la démarche de certification des comptes est entrée dans sa deuxième phase. Le cabinet de commissaire aux comptes ORCOM a été désigné pour la phase d'audit à blanc des comptes de 2020 à 2022. La mission du professionnel du chiffre a débuté par la phase de planification et par la phase préliminaire à l'arrêté des comptes (revue du bilan au 31/12/2019 et revue du contrôle interne).

Dans le cadre de la revue du bilan au 31/12/2019, la collectivité a proposé des écritures en correction d'erreur pour 4 159 393,68€. La correction d'erreur est neutre sur le résultat d'exercice écoulé mais a un impact sur le résultat cumulé car cette régularisation diminue d'autant le résultat affecté dans l'exercice suivant.

- L'impact du transfert de compétences de l'apprentissage et la mise en œuvre du PACTE

La gestion de l'apprentissage a été transférée aux branches professionnelles suite à la réforme de la loi Avenir professionnel. Même si le projet de loi de finances 2020 dans son article 24 prévoyait une compensation pour neutraliser le transfert, cette dernière n'a pas permis de couvrir la totalité des ressources initiales liées à la compétence apprentissage.

Dans le domaine de la formation, la tranche 2020 du PACTE a également été suspendue compte-tenu de l'effort de trésorerie que devait supporter la collectivité.

II) PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU CA 2020

Le Compte Administratif de la Région pour l'exercice 2020 comprend ainsi :

- la prévision 2020 en dépenses et recettes, constituée par le Budget Primitif amendé par les Décisions Modificatives et Budget Supplémentaire. Il convient de noter qu'une prévision complémentaire a été intégrée pour la régularisation des corrections d'erreur dans le cadre des travaux de certification des comptes.
- l'état des réalisations au 31 décembre 2020 de ces prévisions,
- le résultat de l'exercice déterminé selon les règles de l'instruction budgétaire et comptable M57,
- les propositions éventuelles de reports en dépenses et en recettes sur l'exercice 2021,
- des annexes fournissant des éléments d'information utiles pour la compréhension de la situation financière de notre collectivité.

La présentation ci-après, hors calcul du résultat, est faite **en mouvements réels**, c'est-à-dire hors mouvements d'ordre qui sont des écritures uniquement internes au budget et équilibrées en dépenses et recettes.

Elle concerne essentiellement le budget principal. Les budgets annexes et budgets autonomes sont exposés dans la présentation technique ci-jointe.

En grandes masses et en mouvements réels, les réalisations sont les suivantes :

- les engagements comptables pris en 2020 s'élèvent à 492,5 M€, soit un taux de réalisation des prévisions budgétaires de 90 %, en diminution globalement de -14,2 % par rapport à l'exercice 2019,
- en dépenses, les mandatement s'élèvent à 893,9 M€, soit un taux de réalisation des prévisions budgétaires de 88,5 % et une diminution de -10,4 % par rapport à 2019,

- en recettes, les titres émis s'élèvent à 923,1 M€, soit un taux de réalisation des prévisions budgétaires de 91,8 % et une diminution de -10,8% par rapport à 2019,

Les enseignements qui peuvent être dégagés de ce Compte Administratif sont les suivants :

1 - un résultat positif de 79,217 M€ s'expliquant notamment par un investissement en berne compte tenu de la crise sanitaire

Avec la nomenclature budgétaire et comptable M57, le résultat se calcule section par section (différence entre les émissions de titres de recettes et de mandats de dépenses) en intégrant le résultat reporté de l'exercice précédent ainsi que les restes à réaliser de la seule section d'investissement.

Les étapes de ce calcul sont décrites dans la présentation technique ci-après et se caractérisent principalement dans leurs grandes masses par :

- un résultat de la section de fonctionnement au solde excédentaire de (+) 156,9 M€,
- un solde réglementaire de la section d'investissement déficitaire de (-) 77,7 M€,
- une mobilisation de l'emprunt pour le financement des projets d'investissement.

Sur ces bases, le résultat de l'exercice 2020, s'élève à 79,217 M€ contre 67,732 M€ en 2019,

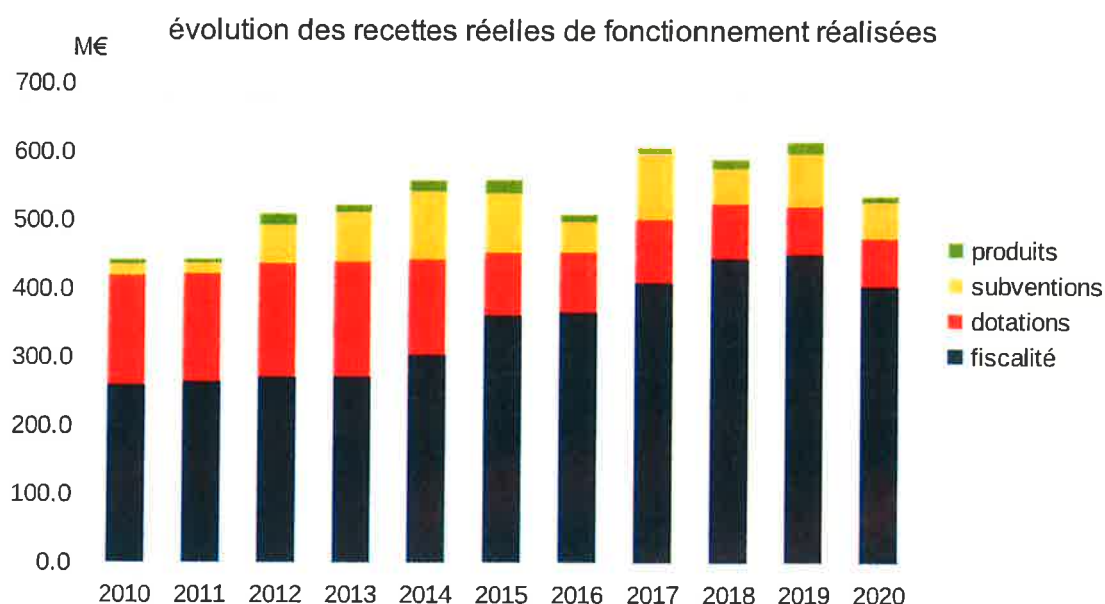
Après prise en compte des restes à réaliser en section d'investissement en recettes, le résultat cumulé est de 79,2 M€ contre 67,7 M€ en 2019.

L'affectation de ce résultat fait l'objet d'un rapport spécifique.

2 - une diminution globale des recettes de fonctionnement liée principalement à la baisse des recettes de la fiscalité

Les recettes réelles de fonctionnement, se composent de produit récurrents : recettes fiscales, dotations versées par l'État, produits de gestion mais également de recettes ponctuelles provenant de subventions diverses.

Les prévisions de recettes réelles de fonctionnement 2020 s'élevaient à 574,7 M€ dont 69,2 % de recettes fiscales, 12,2 % de dotations de l'État, 8,6 % de subventions, 1,3 % de produits divers et 8,7 % de résultat antérieur.



Les réalisations s'élèvent à 536,3 M€ soit un taux de réalisation de 93,3 %, en baisse de -12,9 % par rapport à 2019.

Cette diminution est essentiellement due à la baisse de la fiscalité indirecte -14 %, impact direct lié à la crise sanitaire. L'État a compensé cette perte de recette dans le cadre de la LFR n°3 de 2020 (art.22), en mettant en place un filet de sécurité budgétaire pour les collectivités avec une compensation des pertes de taxe spéciale sur la consommation des carburants et d'octroi de mer, uniquement pour les régions outre-mer. Mais cette compensation ne prenait pas en compte l'ensemble des pertes sur la fiscalité de la collectivité (cartes grises, taxes passagers...). Les subventions sont également en diminution -11,6% du fait de la non reconduction de la tranche 2020 du PACTE (- 21,5M€) et du solde du PIC (7,5M€).

Les recettes fiscales réalisées en 2020 s'élèvent à 404,7 M€, en régression -10,4 % par rapport à l'exercice 2019.

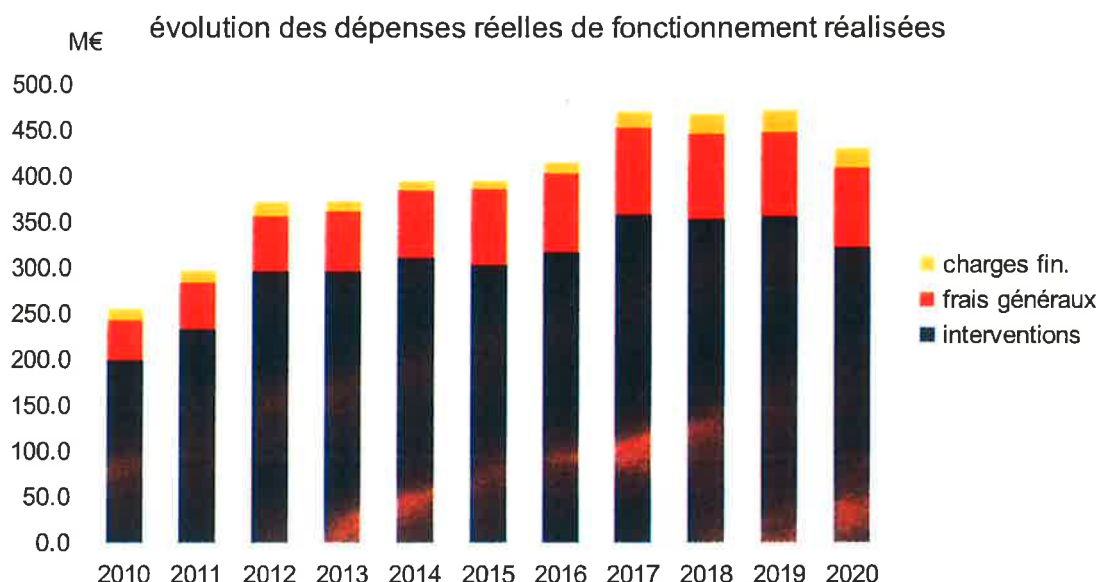
Les recettes fiscales directes représentent 19% des recettes réelles de fonctionnement et s'élèvent à 101,7 M€ soit une augmentation de 2,2 % par rapport à 2019. Elles se composent de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER), du Fonds National de Garantie des Ressources et compensations de fiscalité (FNGIR), des compensations ainsi que d'une fraction des frais de gestion sur fiscalité directe perçue par l'État.

Les recettes fiscales indirectes représentent 56,5 % des recettes réelles de fonctionnement et s'élèvent à 303 M€ en diminution de -14 % par rapport à 2019. Elles se composent de la Taxe Spéciale sur la Consommation (TSC), de l'octroi de mer, des taxes sur les transports aériens, les rhums, les cartes grises, les permis de conduire ainsi que de la taxe apprentissage, une quote-part de la TICPE et une fraction de TVA.

Les dotations versées par l'État en 2020 s'élèvent 70,1 M€ et se composent essentiellement de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD 69,7M€) . Elles reste stable à -0,1 % par rapport à 2019.

Enfin, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune augmentation de taux de fiscalité locale indirecte en 2020.

3 - les dépenses globales de fonctionnement réalisées en 2020 diminuent par rapport à celles de l'exercice 2019 de - 8,8 %



En mouvements réels, les prévisions de dépenses de fonctionnement s'élèvent à 461,9 M€.

Sur ce montant, les dépenses d'intervention ventilées dans une grande fonction (formation, enseignement, ...) représentent 75 %, les services généraux de l'institution 20 % et les intérêts de la dette 5 %.

Les mandatement s'élèvent à 430,4 M€ soit un taux de réalisation de 93,2 %.

Par rapport à 2019, les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de -8,8 % soit un montant de -41,7 M€.

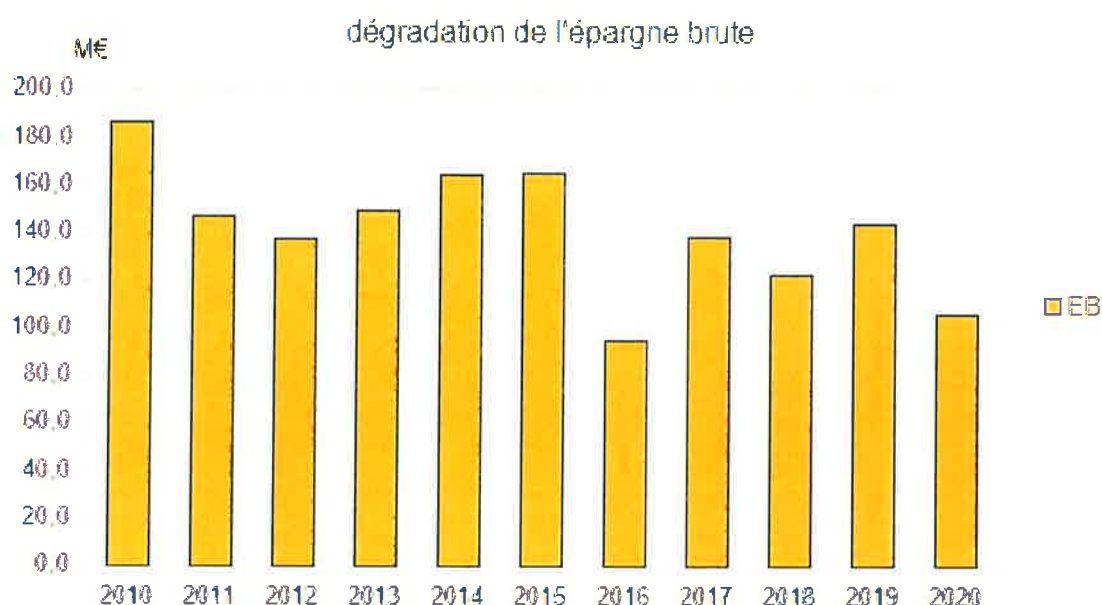
Par conséquent, les dépenses réelles de fonctionnement ont moins diminué que les recettes réelles de fonctionnement (-12,9%) d'où une dégradation de l'épargne brute.

Cette baisse concerne principalement le chapitre 932 et 938 pour un montant respectif de -27,6 M€ et de -19,2 M€. Concernant la fonction formation, enseignement, la diminution est liée au transfert de compétence de l'apprentissage (-13,2 M€), à la fin des dispositifs du PIC (-9 M€), et à la suspension du PACTE (-8,2 M€). Pour la fonction transport, la variation est en relation avec les impacts des restrictions sanitaires sur le dispositif de continuité territoriale qui baisse de -24,7 M€ passant ainsi de 53,8 M€ à 29,2 M€ entre les deux exercices.

En revanche, une hausse est constatée dans le domaine de la santé (chapitre 934) et celui de l'économie (chapitre 936) pour un montant respectif de +6,2 M€ et +7,2 M€. En effet, pour faire face à la crise sanitaire liée au COVID-19, des actions ont été menées pour l'acquisition d'équipements et de matériels médicaux pour un montant de 5,3M€ (incluant les frais d'affrètement). Dans le secteur de l'économie et plus particulièrement au niveau de l'aide à la promotion touristique, la mise en place du dispositif « Chèque mon île 974 » a mobilisé un montant de 12,4 M€ en dépense de fonctionnement.

4 - un niveau d'épargne brute de 105,9 M€, en diminution de – 26,3 % par rapport à l'année précédente

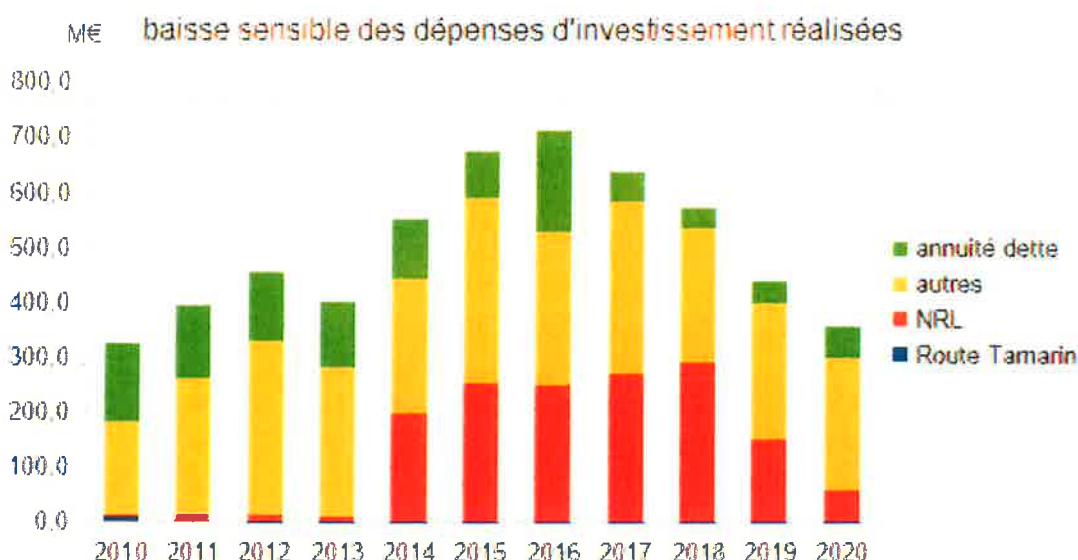
L'épargne brute est constituée du surplus de recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement. Elle est destinée à participer au financement des dépenses d'investissement.



Ainsi calculée à partir des réalisations en mouvements réels, l'épargne brute dégagée en 2020 s'élève à 105,9 M€ contre 143,7 M€ en 2019. Elle représente 19,7 % des recettes réelles de fonctionnement, **elle s'est dégradée de moitié sur la période des 10 dernières années.**

Le montant d'épargne brute dégagée en 2020 résulte d'un double mouvement : baisse conséquente des recettes réelles et notamment de la fiscalité indirecte et du versement de la subvention de l'État pour le PACTE et pression moins forte des dépenses d'intervention (Formation professionnelle, Éducation, Transport...). Ainsi, ces charges liées aux domaines de compétences de la collectivité et qui représentent 75 % du total des dépenses réelles ont régressé de -9,6 %. De plus, les frais généraux ont baissé de -5,3 %. Dans le même temps, les recettes réelles de fonctionnement baissent de 12,9 %.

5 - un volume moins élevé des dépenses d'investissement permettant une mobilisation moins importante de l'emprunt



En mouvements réels, les prévisions de dépenses d'investissement s'élevaient à 548,2 M€. Sur ce montant, les dépenses d'équipement représentent 380 M€ (69,3 %), et l'annuité normale de remboursement de la dette 60 M€ (10,9 %), hors opération de gestion active.

Les mandatements s'élèvent à 355,4 M€ soit 296,4 M€ de dépenses d'équipement et 59 M€ d'annuité de dette en capital et autres mouvements de capitaux.

Le taux global de réalisation des dépenses d'investissement est de 80,8% par rapport aux prévisions totales de la section. Pour les seules dépenses en mouvements réels et hors opérations non ventilées, il est de 78 %.

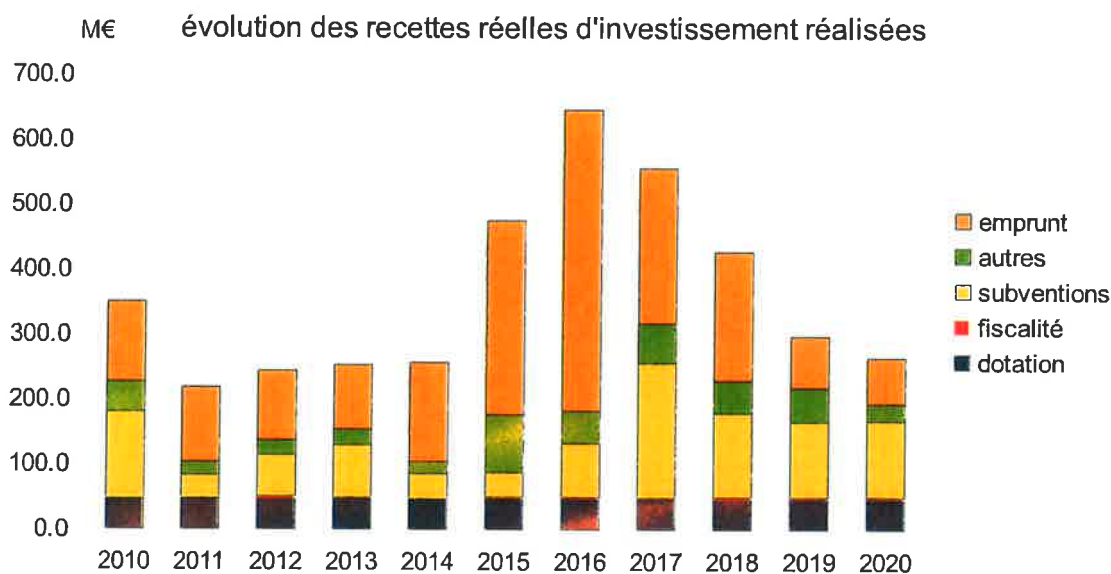
La diminution des réalisations par rapport à 2019 (-82,2 M€), s'explique dans le domaine du transport (chap 908) par une régression de 102,6 M€ en raison essentiellement de la baisse des dépenses de la NRL de 94,4 M€, dans le secteur de l'enseignement (chap 902) par une baisse des dépenses de près de 3,3 M€ sur l'équipement des centres, de 4,3 M€ sur le dispositif de mise aux normes accessibilité rénovation thermique et énergétique et de 6,3M€ sur le plan ordinateur portable. .

En revanche, les dépenses économiques (chap 906) progressent de 30,1 M€ en raison des aides régionales aux entreprises, notamment dans le secteur des NTIC qui augmentent de 5,2 M€ principalement avec la mise en place du dispositif de fonds d'aide aux TPE dans le cadre de la crise sanitaire. De plus, le dispositif de fonds de crédits progresse de 10,5 M€ avec la mise en place du prêt Rebond, à cette somme vient se rajouter un montant de 4,3 M€ pour la subvention versée à l'État concernant la participation de la collectivité au fonds de solidarité nationale et 10 M€ pour le prêt/obligation d'actionnaire accordé à la SEMATRA afin de venir en aide à AIR AUSTRAL.

6 - Une diminution globale des recettes d'investissement due à la diminution du recours à l'emprunt , des subventions et autres recettes perçues

Les recettes d'investissement se composent d'une dotation de l'État pour l'enseignement secondaire, d'une recette Octroi de mer, des subventions versées par l'Europe et l'État notamment pour la NRL (AFITF), de recettes diverses dont le FCTVA ainsi que le résultat affecté en 2020 au financement de la section d'investissement.

Les prévisions, hors résultat de l'exercice antérieur (121,7 M€) s'élèvent à 309,5 M€. Sur ce montant, les dotations représentent 15,2 %, les subventions 44 %, les autres recettes (dont FCTVA) 8,1 % et le recours à l'emprunt (dont l'opération financière) 31,9 %.



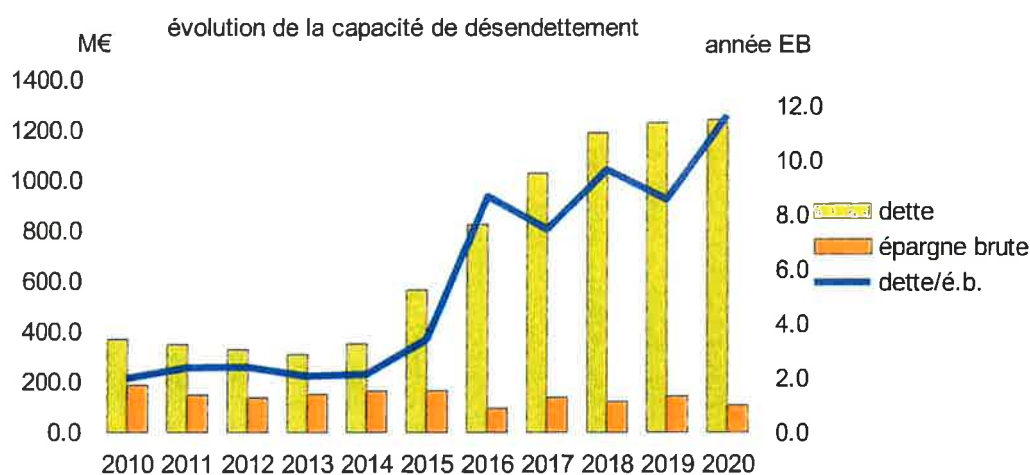
Hors résultat antérieur, les réalisations s'élèvent à 265,1 M€ dont :

- 46,9 M€ de dotations (DRES) (17,69 %)
- 3,1 M€ de fiscalité (octroi de mer) (1,17 %),
- 117,6 M€ de subventions (dont AFITF) (44,36 %),
- 26,6 M€ de recettes diverses (dont FCTVA) (10,3 %)
- 70,9 M€ d'emprunt (26,74 %).

Le taux de réalisation des prévisions de recettes d'investissement est de 89,7 %. Compte - tenu du montant d'emprunt réalisé, soit 70,9 M€, l'endettement de la collectivité à fin 2020 s'établit à 1 241,4 M€ soit un taux d'endettement de 231,5 %.

Par rapport aux réalisations 2019, les recettes d'investissement hors résultat antérieur diminuent de - 11,2 %. Pour les recettes totales en mouvements réels, la diminution est de -7,6 %. Cette dernière est essentiellement due à une baisse de la subvention AFITF pour la NRL de -25M€ en 2020, le FCTVA est également en forte baisse par rapport à 2019 soit 19,2M€ en 2020 contre 51M€ en 2019. Par ailleurs, on constate une diminution du besoin d'emprunt 2020 mobilisé à hauteur de 70,9M€ sur une prévision de 98,6 M€.

Afin d'apprécier le niveau d'endettement d'une collectivité, le tableau ci-dessous présente l'un des ratios communément utilisé : la capacité dynamique de désendettement qui consiste à rapporter la dette au niveau d'épargne brute dégagée.



A fin 2020, le ratio pour la Région Réunion est de 11,7 années d'épargne brute contre 8,6 années en fin 2019 ; pour l'ensemble des régions de France, la loi de programmation des finances publique prévoit que la capacité de désendettement doit être inférieure à 9 années.

Pour information, cette capacité de désendettement 2020 est à évaluer au regard des exigences de ses partenaires bancaires, avec notamment le plafonds de 12 années imposé par la BEI. Une analyse prospective doit intégrer ce résultat pour actualisation de la trajectoire d'équilibre de la Région.

A ce jour, l'endettement de la collectivité continue à progresser fortement alors que le niveau de l'épargne brute se dégrade.

Il est proposé à l'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion de bien vouloir délibérer sur le projet d'acte ci-après.

La Présidente

Projet d'acte

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice 2020,

Vu le rapport N° DAF / 110953 du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission conjointe,

Considérant,

- qu'en dépenses réelles, les mandatements sur l'exercice 2020, tant en fonctionnement qu'en investissement, se sont élevés à 893,9 M€, selon la répartition suivante :

	prévisions	mandatements	2019	m/prév.	struct.	évol.
fonctionnement	461 922 297,00	430 430 364,32	472 162 041,30	93,2%	48,2%	-8,8%
investissement	548 152 320,68	463 479 843,52	525 301 135,89	84,6%	51,8%	-11,8%
total	1 010 074 617,68	893 910 207,84	997 463 177,19	88,5%	100,0%	-10,4%

- qu'en recettes réelles, les titres émis s'élèvent à 923,1 M€, selon la répartition suivante :

	prévisions	titres émis	2019	r/prév.	struct.	évol.
fonctionnement	574 687 222,00	536 344 114,80	615 912 167,54	93,3%	58,1%	-12,9%
investissement	431 228 002,00	386 783 174,60	418 532 892,33	89,7%	41,9%	-7,6%
total	1 005 915 224,00	923 127 289,40	1 034 445 059,87	91,8%	100,0%	-10,8%

- qu'avec la nomenclature budgétaire et comptable M57, le résultat se calcule section par section (différence entre les émissions de titres de recettes et de mandats de dépenses) en intégrant le résultat reporté de l'exercice précédent ainsi que les restes à réaliser de la seule section d'investissement,
- que ce résultat se caractérise principalement, dans ses grandes masses par :
 - un résultat de la section de fonctionnement au solde excédentaire de (+) 156,87 M€,
 - un solde réglementaire de la section d'investissement déficitaire de (-) 77,65 M€,
- que sur ces bases, le résultat de l'exercice 2020, s'élève à 79,22 M€.

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide,

- d'adopter le Compte Administratif 2020 tel qu'indiqué dans les tableaux ci-après :

Pour le Budget Principal

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 00	0 00	adopté à la majorité
900	services généraux	4 245 849,27	1 323,50	adopté à la majorité
902	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	53 508 788,27	51 231 637,82	adopté à la majorité
903	culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	15 151 264,05	251 751,92	adopté à la majorité
904	santé et action sociale (hors rsa)	677 410,18	192,00	adopté à la majorité
905	aménagement des territoires et habitat	18 435 515,09	6 334 425,23	adopté à la majorité
906	action économique	68 404 109,48	11 211 143,64	adopté à la majorité
907	environnement	8 616 446,30	1 817 337,21	adopté à la majorité
908	transports	127 320 889,27	101 027 417,15	adopté à la majorité
921	taxes non affectées	0 00	3 138 216,93	adopté à la majorité
922	dotations et participations	0 00	19 221 242,31	adopté à la majorité
923	dettes et autres opérations financières	59 005 573,72	192 548 486,89	adopté à la majorité
925	opérations patrimoniales	49 722 505,95	49 722 505,95	adopté à la majorité
926	transferts entre les sections	139 599 180,77	138 641 471,15	adopté à la majorité
951	virement de la section de fonctionnement (recettes)	0 00	0 00	adopté à la majorité
954	produit des cessions d'immobilisations (recettes)	0 00	0 00	adopté à la majorité
balance section d'investissement		544 687 532,35	575 147 151,70	adopté à la majorité
002	résultat de fonctionnement reporté	0 00	0 00	adopté à la majorité
930	services généraux	87 315 972,63	53 931 947,28	adopté à la majorité
932	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	161 228 851,76	15 344 440,29	adopté à la majorité
933	culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	20 841 959,31	462 157,96	adopté à la majorité
934	santé et action sociale (hors apa et rsa/regul rmi)	7 790 119,21	1 718,79	adopté à la majorité
935	aménagement des territoires et habitat	1 490 869,89	117 189,82	adopté à la majorité
936	action économique	34 862 676,51	295 778,80	adopté à la majorité
937	environnement	10 354 981,45	202 656,11	adopté à la majorité
938	transports	84 986 291,09	1 809 786,06	adopté à la majorité
940	impositions directes	34 852,00	101 706 751,30	adopté à la majorité
941	autres impôts et taxes	0 00	290 521 343,79	adopté à la majorité
942	dotations et participations	0 00	70 098 746,18	adopté à la majorité
943	opérations financières	20 362 398,70	1 154 993,42	adopté à la majorité
944	fraîs de fonctionnement des groupes d'élus	228 767,63	0 00	adopté à la majorité
945	provisions et autres opérations mixtes	932 624,14	696 605,00	adopté à la majorité
946	transferts entre les sections	138 641 471,15	139 599 180,77	adopté à la majorité
953	virement à la section d'investissement (dépenses)	0 00	0 00	adopté à la majorité
balance section de fonctionnement		569 071 835,47	675 943 295,57	adopté à la majorité
balance générale		1 113 759 367,82	1 251 090 447,27	adopté à la majorité

Pour le Budget Annexe Énergie

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
002	resultat de fonctionnement reporté	0 00	0 00	adopté à la majorité
011	charges à caractère général	60 823 60	0 00	adopté à la majorité
012	charges de personnel et frais assimilés	19 710 26	0 00	adopté à la majorité
65	autres charges de gestion courante	0 00	0 00	adopté à la majorité
67	charges exceptionnelles	10 769 61	0 00	adopté à la majorité
69	impôt sur les bénéfices	0 00	0 00	adopté à la majorité
70	produits des services, du domaine et ventes diverses	0 00	256 625 56	adopté à la majorité
75	autres produits de gestion courante	0 00	0 00	adopté à la majorité
balance section de fonctionnement		91 303,47	256 625,56	adopté à la majorité
balance générale		91 303,47	256 625,56	adopté à la majorité

Pour le Budget Annexe DSP Région

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	adopté à la majorité
10	dotations, fonds divers et réserves	0,00	309 285,56	adopté à la majorité
13	subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	adopté à la majorité
021	virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	adopté à la majorité
23	immobilisations en cours	0,00	0,00	adopté à la majorité
040	opération d'ordre de transferts entre sections	2 833 459,67	2 847 390,94	adopté à la majorité
balance section d'investissement		2 833 459,67	3 156 676,50	adopté à la majorité
002	resultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	adopté à la majorité
012	charges de personnel et frais assimilés	36 012,20	0,00	adopté à la majorité
023	virement à la section d'investissement	0,00	0,00	adopté à la majorité
042	opération d'ordre de transferts entre sections	2 847 390,94	2 833 459,67	adopté à la majorité
65	autres charges de gestion courante	0,00	0,00	adopté à la majorité
67	charges exceptionnelles	0,00	0,00	adopté à la majorité
69	impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	0,00	adopté à la majorité
75	autres produits de gestion courante	0,00	351 000,00	adopté à la majorité
balance section de fonctionnement		2 883 403,14	3 184 459,67	adopté à la majorité
balance générale		5 716 862,81	6 341 136,17	adopté à la majorité

Pour le Budget Annexe Transport

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
002	resultat de fonctionnement reporté	0 00	0 00	adopté à la majorité
011	charges à caractère général	23 787 300,07	0 00	adopté à la majorité
65	autres charges de gestion courante	12 012 254,47	0 00	adopté à la majorité
67	charges exceptionnelles	760 378,28	0 00	adopté à la majorité
74	dotations, subventions et participations	0 00	36 342 272,82	adopté à la majorité
75	autres produits de gestion courante	0 00	101 644,00	adopté à la majorité
77	produits exceptionnels	0 00	116 016,00	adopté à la majorité
balance section de fonctionnement		36 559 932,82	36 559 932,82	adopté à la majorité
balance générale		36 559 932,82	36 559 932,82	adopté à la majorité

Pour le Budget FEDER

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 00	0 00	adopté à la majorité
923	dettes et autres opérations financières	0 00	0 00	adopté à la majorité
926	transferts entre les sections	53 600 922 02	53 600 922 02	adopté à la majorité
9005	gestion des fonds européens	104 336 068 71	123 434 206 02	adopté à la majorité
balance section d'investissement		157 936 990,73	177 035 128,04	adopté à la majorité
002	resultat de fonctionnement reporté	0 00	0 00	adopté à la majorité
946	transferts entre les sections	53 600 922 02	53 600 922 02	adopté à la majorité
9305	gestion des fonds européens	19 408 761 31	19 250 211 79	adopté à la majorité
balance section de fonctionnement		73 009 683,33	72 851 133,81	adopté à la majorité
balance générale		230 946 674,06	249 886 261,85	adopté à la majorité

Pour le Budget POCT

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 00	0 00	adopté à la majorité
923	dettes et autres opérations financières	0 00	0 00	adopté à la majorité
926	transferts entre les sections	1 343 311 71	3 299 196 43	adopté à la majorité
951	virement de la section de fonctionnement (recettes)	0 00	0 00	adopté à la majorité
9305	gestion des fonds européens	1 722 502 27	2 160 503 59	adopté à la majorité
balance section d'investissement		3 065 813,98	5 459 700,02	adopté à la majorité
002	resultat de fonctionnement reporté	0 00	0 00	adopté à la majorité
946	transferts entre les sections	3 299 196 43	1 343 311 71	adopté à la majorité
953	virement à la section d'investissement (dépenses)	0 00	0 00	adopté à la majorité
9305	gestion des fonds européens	4 227 278 02	4 411 678 48	adopté à la majorité
balance section de fonctionnement		7 526 474,45	5 754 990,19	adopté à la majorité
balance générale		10 592 288,43	11 214 690,21	adopté à la majorité

- d'autoriser la Présidente à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

Conformément à la réglementation, Madame Huguette BELLO s'est retirée et la présidence a été assurée par Monsieur Patrick LEBRETON.

**La Présidente,
Huguette BELLO**

annexe 1 : état des virements entre chapitres

N° Arrêté	IMPUTATION D ORIGINE			IMPUTATION CREDITEE			MONTANT
	chap	fonc	nature	chap	fonc	nature	
DAF/2020 1023	932	222	655121	934	412	60628	1 500 000,00
DAF/2020 1066	932	222	655121	934	412	60628	4 500 000,00
DAF/2020 1066	908	842	2151	906	61	266	3 000 000,00
DAF/2020 1066	908	842	2151	906	61	266	7 500 000,00
DAF/20200555	930	020	611	932	222	6583	2 700,00
DAF/20200555	934	412	60628	938	825	6518	300 000,00
DAF/2021000331	936	65	657382	932	256	65748	81 688,08
DAF/2021000331	938	842	6281	930	020	6182	3 600,00
DAF/2021000331	934	424	65748	933	326	65748	118 740,00
DAF/2021000331	937	71	657382	933	326	65748	200 000,00
DAF/2021000331	934	412	60628	930	020	6188	150 000,00
DAF/2021000331	907	731	2041412	903	322	2041412	323 381,00
DAF/2021000331	907	731	2041412	902	212	2041412	1 118 283,00
DAF/2021000331	905	510	2041412	902	212	2041412	615 521,40
DAF/2021000331	925	01	21312	926	01	198	3 585 278,07
DAF/2021000331	925	01	21312	926	01	280415341	940 000,00

annexe 2 : état des virements à partir des dépenses imprévues

A199-0002

prévision : 300 000,00

ligne destinataire	montant
A206-0014 Frais divers santé	80 000,00